

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03336

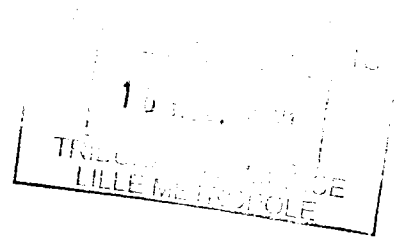
Numéro SIREN : 798 804 324

Nom ou dénomination : MERIDIEN DW CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2021 sous le numéro de dépôt 25476

20215025476LC

*Le Président*



## MERIDIEN DW CONSEIL

Comptes annuels

Exercice clos le **30 septembre 2019**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **MERIDIEN DW CONSEIL SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* **12**

Adresse de l'entreprise **84 Bd du Gal Leclerc 59100 ROUBAIX** Durée de l'exercice précédent \* **12**

Numéro SIRET \* **7 9 8 8 0 4 3 2 4 0 0 0 1 9** Néant  \*

Exercice N. clos le : **30/09/2019**

	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
--	-----------	---------------------------------	----------

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			
		Constructions			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			
		Autres immobilisations corporelles	625	469	156
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	1 754 591		1 754 591	
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières *				
<b>TOTAL (II)</b>		<b>1 755 216</b>	<b>469</b>	<b>1 754 747</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			
		Clients et comptes rattachés (3)*	134 460		134 460
		Autres créances (3)	79 250		79 250
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)			
Disponibilités		231 486		231 486	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	773		773	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>445 969</b>		<b>445 969</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif* (VI)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>2 201 185</b>	<b>469</b>	<b>2 200 716</b>	

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS		Exercice N		
		Néant <input type="checkbox"/>	*	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* ( Dont versé : ..... )	DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	622 240	
	Ecart de réévaluation (2)* ( dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 131	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	324 184	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	89512	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
<b>TOTAL ( I )</b>		DL	1 345 067	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL ( II )</b>		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL ( III )</b>		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	581 311	
	Emprunts et dettes financières divers ( Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 057	
	Dettes fiscales et sociales	DY	259 682	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	3 600		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL ( IV )</b>		EC	855 650	
<b>Écart de conversion passif * ( V )</b>		ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I à V )</b>		EE	2 200 717	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	397 316	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	79		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise		MERIDIEN DW CONSEIL SAS				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	624	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III		LN	624	LO	LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
Autres participations		8U	1 755 988	8V	8W			
Autres titres immobilisés		1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V			
TOTAL IV		LQ	1 755 988	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL ( I + II + III + IV )		ØG	1 756 612	ØH	ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions			IS		MG	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers			IU		MM	
		Matériel de transport			IV		MP	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	624
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
Avances et acomptes			NC		ND			
TOTAL III		IY		NG		NH	624	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 755 988
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2G
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 755 988
TOTAL GÉNÉRAL ( I + II + III + IV )		I4		ØK		ØL	1 756 612	ØM

# TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art.238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 ] (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

## CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>MERIDIEN DW CONSEIL SAS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE		PF		PG		PH				
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	260	QM	208	QN		QO	468			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
<b>TOTAL III</b>			QU	260	QV	208	QW		QX	468			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN	260	ØP	208	ØQ		ØR	468			
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>		NL			NM			NO					
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>		NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>			NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>			NZ			
<b>CADRE C</b>		<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>											
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP	SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice <sup>1</sup>	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice <sup>2</sup>	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice <sup>3</sup>	Montant à la fin de l'exercice <sup>4</sup>
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	6U	6V	6W
	<b>TOTAL III</b>	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I + II + III )</b>	7B	TY	TZ	UA	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	7C	UB	UC	UD	
		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	134 460	134 460		
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 304	4 304	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	74 946	74 946		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	773	773		
	<b>TOTAUX</b>			VT	214 483	VU	214 483
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	79	79		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	581 231	122 897	458 333	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 058	11 058			
Personnel et comptes rattachés		8C	70 000	70 000			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	132 009	132 009			
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	309	309		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	22 410	22 410		
Obligations cautionnées			VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	34 954	34 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 600	3 600			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	855 650	VZ	397 316	458 333
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.		

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2019, dont le total est de 2.200.716,77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 448.200 Euros et dégageant un bénéfice de 89.511,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :** Néant

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE :**

**Covid-19 :**

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'Etat), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. La direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art. 831-1/1) :**

**A. Principes et conventions générales :**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016, dans le respect, notamment du principe de :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les charges et les produits et plus généralement, les décisions et informations ont été rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent.

**B. Immobilisations incorporelles et corporelles :** matériel de bureau.

**C. Immobilisations financières :** Titres de participation, Autres titres immobilisés (N/S).

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, pour le montant équivalent à la différence entre ces deux valeurs.

**D. Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN :**

**État des immobilisations :** Cf tableau n° 2054 de la liasse fiscale.

**État des amortissements :** Cf tableau n° 2055 de la liasse fiscale.

**État des provisions :** Néant.

**État des échéances des créances et des dettes :** Cf tableau n° 2057 de la liasse fiscale.

**Composition du capital social (PCG Art. 831-3 et 832-13) :**

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en €	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	500	600	0	0	600

**Fonds commercial** (Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10) : Néant.

**Titres de participation** à la clôture de l'exercice social :

- 48,925% de la SAS EUREX LILLE METROPOLE (Siren n° 432 395 556) ;
- 9,394% de la SAS EUREX JMA (Siren n° 398 628 958) ;
- 0,737% de la SAS EUREX ORGECO (Siren n° 322 096 967).

**Évaluation des amortissements :** méthodes et durées d'amortissement retenues :

Matériel de bureau : linéaire de 3 à 5 ans

**Détail des produits à recevoir :**

Divers, produits à recevoir : 57 €

**Détail des charges à payer :**

- Dettes financières, Intérêts courus non échus : 676 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues : 9.437 €
- Personnel, autres charges à payer : 70.000 €
- Organismes sociaux, autres charges à payer : 29.400 €
- Trésorerie, intérêts courus à payer : 79 €

**Détail des charges constatées d'avance :**


- Produits d'exploitation : 773 €
- Produits financiers : néant
- Produits exceptionnels : néant

**Engagements hors bilan :**

▪ **Engagements reçus :**

- Cautionnement solidaire de M. Henri BEBEY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec Mme Frédérique BEBEY ;
- Cautionnement solidaire de Mme Frédérique BEBEY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec M. Henri BEBEY ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par M. Henri BEBEY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par Mme Frédérique BEBEY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE.

▪ **Engagements donnés :**

- Nantissement à concurrence de 1.100.000 € au profit de la SOCIETE GENERALE, de 653 actions EUREX LILLE METROPOLE SAS, 5.504 actions EUREX JMA et 14 actions EUREX ORGECO. 

## LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Capital	Capitaux propres	Quote-part % capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
---------	------------------	-----------------------------	-----------------------------------

## A- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations :

## 1- Filiales (plus de 50% du capital détenu)

Néant

## 2- Participations

EUREX LILLE METROPOLE SAS (Siren n° 432 395 556) au 30/09/2019	40 000	1 484 377	48,93%	110 427
EUREX JMA (Siren n° 398 628 958) au 30/09/2019	937 440	2 398 305	9,39%	140 121
EUREX ORGECO (Siren n° 322 96 967) au 30/09/2019	1 300 000	2 509 143	0,72%	183 983

## B- Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (titres représentant Moins de 1% du capital) :

## 1- Filiales non reprises au chapitre A :

a- Françaises	Néant
b- Etrangères	Néant

## 2- Participations non reprises au chapitre A :

a- Françaises	Néant
b- Etrangères	Néant

**MERIDIEN DW CONSEIL**

Société par Actions Simplifiée Pluripersonnelle au capital de 300.000 euros  
Siège social : 84, boulevard du Général Leclerc Paraboles II 59100 ROUBAIX  
SIREN 798 804 324 RCS LILLE METROPOLE

Approbation des comptes de l'exercice clos le  
**30 septembre 2019**

- I -

*le Président*  
~~le Président~~  
**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2020**

**RESULTAT** : Bénéfice de 89.511,59 euros

**AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE :**

L'Assemblée Générale décide, conformément aux statuts, l'affectation du résultat de l'exercice tel que suit :

- Réserves facultatives ..... 89.511,59 €

Soit un total de ..... 89.511,59 €

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices sociaux clos.

- II -

**TEXTE DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
VOTEE AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2019**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide, conformément aux statuts, l'affectation du résultat de l'exercice tel que suit :

- Réserves facultatives ..... 89.511,59 €

Soit un total de ..... 89.511,59 €

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices sociaux clos.

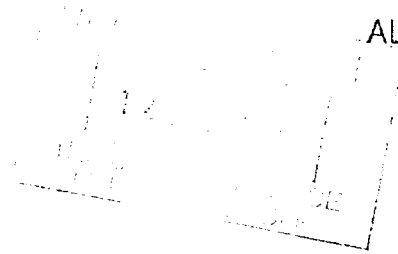
**CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**



commissaire  
aux comptes



ALLIANCE EXPERTS



# **SAS MERIDIEN DW CONSEIL**

Rapport

sur les comptes annuels

Exercice Clos 30 septembre 2019

84 Boulevard du Général Leclerc  
Paraboles II  
59100 ROUBAIX

**SAS MERIDIEN DW CONSEIL**  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MERIDIEN DW CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons analysé et apprécié le caractère approprié des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

## **Vérification des documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

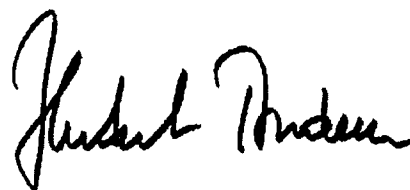
## ALLIANCE-EXPERTS

---

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Tourcoing, le 15 mars 2021*

*Hubert Tondeur  
Commissaire aux Comptes*



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2019, dont le total est de 2.200.716,77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 448.200 Euros et dégageant un bénéfice de 89.511,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Covid-19 :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'Etat), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. La direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art. 831-1/1) :

#### A. Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016, dans le respect, notamment du principe de :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les charges et les produits et plus généralement, les décisions et informations ont été rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent.

B. Immobilisations incorporelles et corporelles : matériel de bureau.

C. Immobilisations financières : Titres de participation, Autres titres immobilisés (N/S).

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, pour le montant équivalent à la différence entre ces deux valeurs.

D. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN :**

État des immobilisations : Cf tableau n° 2054 de la liasse fiscale.

État des amortissements : Cf tableau n° 2055 de la liasse fiscale.

État des provisions : Néant.

État des échéances des créances et des dettes : Cf tableau n° 2057 de la liasse fiscale.

**Composition du capital social (PCG Art. 831-3 et 832-13) :**

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en €	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	500	600	0	0	600

Fonds commercial (Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10) : Néant.

Titres de participation à la clôture de l'exercice social :

- 48,925% de la SAS EUREX LILLE METROPOLE (Siren n° 432 395 556) ;
- 9,394% de la SAS EUREX JMA (Siren n° 398 628 958) ;
- 0,737% de la SAS EUREX ORGECO (Siren n° 322 096 967).

Évaluation des amortissements : méthodes et durées d'amortissement retenues :

Matériel de bureau : linéaire de 3 à 5 ans

Détail des produits à recevoir :

Divers, produits à recevoir : 57 €

Détail des charges à payer :

- Dettes financières, Intérêts courus non échus : 676 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues : 9.437 €
- Personnel, autres charges à payer : 70.000 €
- Organismes sociaux, autres charges à payer : 29.400 €
- Trésorerie, intérêts courus à payer : 79 €

Détail des charges constatées d'avance :

- Produits d'exploitation : 773 €
- Produits financiers : néant
- Produits exceptionnels : néant

Engagements hors bilan :

▪ Engagements reçus :

- Cautionnement solidaire de M. Henri BEBEY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec Mme Frédérique BEBEY ;
- Cautionnement solidaire de Mme Frédérique BEBEY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec M. Henri BEBEY ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par M. Henri BEBEY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par Mme Frédérique BEBEY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE.

▪ Engagements donnés :

- Nantissement à concurrence de 1.100.000 € au profit de la SOCIETE GENERALE, de 653 actions EUREX LILLE METROPOLE SAS, 5.504 actions EUREX JMA et 14 actions EUREX ORGECO.

Désignation de l'entreprise : **MERIDIEN DW CONSEIL SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**  
 Adresse de l'entreprise : **84 Bd du Gal Leclerc 59100 ROUBAIX** Durée de l'exercice précédent : **12**  
 Numéro SIRET : **7 9 8 8 0 4 3 2 4 0 0 0 1 9** Néant  \*

				Exercice N, clos le : 30/09/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	469	156
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	1 754 591	1 754 591
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>469</b>	<b>1 754 747</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Créances	BX	BY	134 460	134 460
	Autres créances (3)	BZ	CA	79 250	79 250
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG	231 486	231 486	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	773	773	
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>445 969</b>	<b>445 969</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>469</b>	<b>2 200 716</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des Immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSBIL SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou Individuel (1)* (Dont versé : ..... )	DA 300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB 622 240	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD 9 131	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG 324 184	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 89512	
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL ( I )	DL 1 345 067	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
		Avances conditionnées	DN
TOTAL ( II )		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL ( III )	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 581 311	
	Emprunts et dettes financières divers ( Dont emprunts participatifs EI )	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 11 057	
	Dettes fiscales et sociales	DY 259 682	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régut.	Autres dettes	EA 3 600	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL ( IV )	EC 855 650	
	Écart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL ( I à V )	EE 2 200 717	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 397 316		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 79		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**5** IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise **MERIDIEN DW CONSEIL SAS** Néant  \*

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.				
		1	2	3				
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	DB	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF			
CORPO RE L L E S	Terrains		KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre		KJ	KK	KL		
		Dont Composants	L9					
	Constructions	Sur sol d'autrui		KM	KN	KO		
		Dont Composants	M1					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			KP	KQ	KR		
	Dont Composants	M2						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KS	KT	KU		
	Dont Composants	M3						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *		KV	KW	KX		
		Matériel de transport *						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					624	LC
Emballages récupérables et divers *								
Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ			
Avances et acomptes			LK	LL	LM			
TOTAL III			LN	LO	LP			
		624						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T			
	Autres participations		8U	8V	8W			
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V			
	TOTAL IV		LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØJ			
		1 755 988						
		1 755 988						
		1 756 612						

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virements de poste à poste	par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
		1	2	3	4				
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	1X				
CORPO RE L L E S	Terrains		IP	LX	LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MC			
		Sur sol d'autrui							
	Constructions	Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions		IR	MD	ME			
			IS						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MH			
	Dont Composants	M4							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers		IU	MM	MN			
		Matériel de transport							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					624	MQ	MR
		Emballages récupérables et divers *							
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA			
Avances et acomptes			NC	ND	NE				
TOTAL III			IY	NG	NH				
				624	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	ØW				
	Autres participations		lØ	ØX	ØY				
	Autres titres immobilisés		l1	2B	2C				
	Prêts et autres immobilisations financières		l2	2E	2F				
	TOTAL IV		l3	NJ	NK				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			l4	ØK	ØM				
				1 755 988	ØZ				
				1 755 988	2D				
				1 756 612	2G				
					2H				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MBRIDIEN DW CONSEIL SAS Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col. 1 - col. 2) - col. 5 ] (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "Provisions réglementées".

### CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise MERIDIEN DW CONSEIL SAS Néant  \*

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF		PG		PH	
Terrains			PI	PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU	
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions		PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst.général, agencements, aménagements divers		QD	QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH	QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	260	QM	208	QN	468	QO
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU	260	QV	208	QW	468	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	260	ØP	208	ØQ	468	ØR

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.géral, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.géral, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et Inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		MONTANT				Néant <input type="checkbox"/> *	
MONTANT		AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		MONTANT	
NATURE DES PROVISIONS		Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice		à la fin de l'exercice	
		1		2		3	
		4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF				
		UG	UH				
		UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	134 460		134 460					
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (anteriormente consultada) UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 304		4 304				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	74 946		74 946					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	773		773					
	TOTALUX		VT	214 483	VU	214 483	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	79		79					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	581 231		122 897	458 333				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 058		11 058						
Personnel et comptes rattachés		8C	70 000		70 000						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	132 009		132 009						
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	309		309					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	22 410		22 410					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	34 954		34 954					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 600		3 600						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	855 650	VZ	397 316	458 333					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.											